



Assemblée générale

Distr. générale
24 mars 2004
Français
Original: anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Diffusion d'informations sur la décolonisation de juin 2003 à mai 2004

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Au paragraphe 2 de sa résolution 58/110 du 9 décembre 2003, l'Assemblée générale a jugé important de « poursuivre ses efforts pour diffuser le plus largement possible des informations sur la décolonisation », et au paragraphe 3, elle a prié le Département de l'information du Secrétariat de « prendre les mesures voulues en utilisant tous les moyens d'information disponibles, dont les publications, la radio, la télévision et l'Internet, pour faire connaître l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la décolonisation ». Le présent rapport, établi en application de ce mandat, porte sur les activités menées par le Département dans le domaine de la décolonisation, de juin 2003 à mai 2004.

2. Les activités du Département dans le domaine de la décolonisation ont consisté surtout à couvrir les travaux de l'Assemblée générale et du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, à établir des partenariats avec la société civile au moyen du réseau des centres d'information des Nations Unies et à développer l'emploi de l'Internet afin de diffuser l'information aussi largement que possible.

II. Couverture des questions examinées par l'Assemblée générale

3. Le Département a rendu compte en détail du débat de l'Assemblée générale sur la décolonisation, notamment celui qui s'est tenu dans le cadre de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) et celui de la session de 2003 du Comité spécial. Une attention



particulière a été accordée à l'ouverture, le 11 février, de la session de 2004 du Comité spécial, notamment à la Déclaration faite par le Secrétaire général, dont le texte a été publié séparément dans un communiqué de presse.

4. Le Département a continué à faire connaître les travaux de l'ONU dans le domaine de la décolonisation, publiant en anglais et en français une trentaine de communiqués de presse sur les séances pertinentes de l'Assemblée générale, de la Quatrième Commission et du Comité spécial. L'ensemble de ces textes a été distribué par voie électronique au réseau des centres d'information de l'ONU dans le monde entier.

5. La question de la décolonisation est régulièrement évoquée lors des visites guidées du Siège de l'ONU, qui relèvent du Département de l'information. Elle est également abordée dans la formation des guides nouvellement recrutés ainsi que dans les séances de mise à jour auxquelles participent quotidiennement tous les guides. La carte que comporte l'exposition sur la décolonisation installée sur le parcours des visites guidées a été mise à jour.

6. Le Département a répondu à une soixantaine de demandes d'information sur la décolonisation émanant du public, au cours de la période considérée.

III. Radio et télévision de l'Organisation des Nations Unies

7. Le Service radio du Département de l'information a continué de couvrir divers aspects de la décolonisation et des questions connexes dans ses bulletins d'information quotidiens et dans ses magazines d'actualité, diffusés dans les langues officielles de l'Organisation et dans d'autres langues pour un public mondial et régional.

8. Le magazine radiophonique régional, « Caribbean News Round-up », a relaté, en anglais, de nombreux récits ayant trait à la décolonisation. Au nombre des sujets abordés par le Comité spécial, figuraient la déclaration du Premier Ministre de Montserrat sur les problèmes auxquels le territoire devait faire face, les doléances du représentant des îles Caïmanes au sujet de la manière dont le Royaume-Uni les traitait et l'autorité que la Puissance administrante exerce sur Anguilla de façon inégale.

9. L'unité linguistique chinoise a publié des bulletins d'information sur les célébrations de l'UNESCO et sur la déclaration du Secrétaire général prononcée à l'occasion de la proclamation de l'Année internationale de commémoration du deux-centième anniversaire de l'abolition de l'esclavage en Haïti. Le bulletin d'information du Bangladesh a rapporté que le Secrétaire général avait recommandé d'adopter de nouvelles méthodes en vue de dynamiser le processus de décolonisation. L'unité linguistique swahilie a diffusé l'appel du Secrétaire général invitant le Maroc à accepter le Plan de l'ONU pour le Sahara occidental, la visite en Algérie et au Maroc du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental, et a rendu compte des mesures prises pour permettre aux réfugiés du Sahara occidental de téléphoner chez eux.

IV. Publications

10. Le numéro 3 de l'année 2003 de la publication trimestrielle du Département, la *Chronique de l'ONU* et l'édition électronique¹, intitulés « Le rôle de l'ONU au Sahara occidental », relatent l'action que mène l'Organisation depuis des années dans ce territoire. Des résolutions sur la décolonisation adoptées par l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session ont été diffusées dans l'édition électronique de la revue.

11. Une brochure intitulée « Décolonisation : questions et réponses », réalisée par le Département de l'information et le Département des affaires politiques, sera publiée en avril 2004, en anglais et en français. Elle a été conçue par le Groupe de la composition du Département de l'information.

V. Internet

12. Le Centre de nouvelles du site Web de l'ONU, désormais accessible dans toutes les langues officielles, a continué de rendre régulièrement compte des faits nouveaux intervenus en matière de décolonisation, dont il a également informé, par courrier électronique, en anglais et en français, plus de 23 000 abonnés dans le monde entier.

13. La Section du site Web, travaillant en étroite collaboration avec la Section de la Palestine, de la décolonisation et des droits de l'homme du Département de l'information ainsi qu'avec le Groupe de la décolonisation du Département des affaires politiques, a mis à jour le site consacré à la décolonisation, y affichant plus d'une centaine de documents, de communiqués de presse, de dossiers et de brochures, en anglais, français et espagnol. À la suite de discussions avec le Département des affaires politiques, il a été décidé que celui-ci gèrerait désormais le site consacré à la décolonisation, en consultation avec la section du site Web et la Section de la Palestine, de la décolonisation et des droits de l'homme du Département de l'information. Les deux départements étudient la possibilité de donner accès à ce site en arabe, en chinois et en russe.

VI. Organisations non gouvernementales

14. La Section des organisations non gouvernementales (ONG) du Département de l'information a continué de tenir la vaste communauté des ONG qui travaillent régulièrement avec l'ONU informée de la question de la décolonisation.

15. La cinquante-sixième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales sur le thème « Sécurité et dignité : tenir la promesse de l'ONU », qui s'est tenue du 8 au 10 septembre 2003, a chargé un groupe de discussion intitulé : « De l'oppression à l'autonomisation » d'étudier le rôle particulier de l'Organisation dans la décolonisation et les effets du processus sur l'actualité.

16. La Section des ONG a tenu, de juin 2003 au 15 mars 2004, des réunions d'information consacrées aux questions de décolonisation sur les thèmes suivants : « Traités sur la sécurité mondiale : renforcer l'État de droit » le 30 octobre 2003; « Projets de réformes de l'ONU : le Groupe d'experts de haut niveau sur les

menaces à écarter, les défis à relever et les changements à apporter en vue d'assurer la sécurité dans le monde » le 29 janvier 2004; « Les femmes autochtones en force face au risque » le 5 février 2004; « Cour pénale internationale : et maintenant? » le 11 mars 2004.

VII. Centres et services d'information de l'ONU

17. Le Réseau des centres, services et bureaux d'information de l'ONU a continué à faire connaître le travail de l'ONU dans le domaine de la décolonisation au niveau mondial.

18. Au cours de la période considérée, par exemple, le Service d'information des Nations Unies (SINU) à Vienne a réédité et diffusé tous les communiqués de presse et les supports d'information du Siège de l'ONU dans les quatre pays qu'il dessert (Autriche, Hongrie, Slovaquie et Slovénie), ciblant en particulier les médias et les ONG, qui disposent notamment des moyens voulus pour redistribuer ces informations sur leur propre site Web. Par les initiatives qu'il a prises en matière d'information, notamment sous forme de visites guidées à l'Office des Nations Unies à Vienne (près de 50 000 visiteurs par an), de conférences et d'exposés, le SINU à Vienne a attiré l'attention sur l'action que mène l'Organisation à l'appui de la décolonisation, et fait valoir que la réussite par laquelle elle s'est récemment traduite au Timor oriental témoigne de son utilité.

19. Le SINU à Genève a organisé des conférences de presse sur les questions relatives à la décolonisation et le droit à l'autodétermination, auxquelles ont pris part un certain nombre de hauts fonctionnaires, notamment le Haut Commissaire aux droits de l'homme par intérim, les rapporteurs spéciaux et les représentants chargés des droits de l'homme. Il a publié des communiqués de presse contenant le texte des déclarations sur la colonisation qu'on faites des spécialistes chargés des droits de l'homme. Il a diffusé les communiqués de presse sur la décolonisation, publiés par le Siège de l'ONU, les affichant également sur son propre site Web.

20. À Genève, les médias ont continué de s'intéresser à la situation au Sahara occidental et à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, du point de vue des droits fondamentaux : droits civils et politiques des prisonniers politiques; droits politiques, sociaux et culturels, en ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles. Les journalistes basés à Genève ont également continué de suivre avec intérêt l'entreprise postcoloniale d'édification de la nation menée avec l'appui du système des Nations Unies au Timor-Leste.

21. Le Service de l'information des Nations Unies à Genève a mis en relief la question de la décolonisation lors des visites guidées ou à l'occasion de conférences organisées à l'intention d'étudiants. Dans le cadre de son action éducative, il a organisé le Programme annuel d'études de troisième cycle auquel ont pris part 90 étudiants du monde entier. Au programme de ce stage de trois semaines, figurait une réunion d'information sur l'action que mène l'ONU pour la décolonisation.

22. Les sites Web et les lettres d'information diffusés en langue locale par les centres d'information des Nations Unies ont fait largement connaître l'action que mène l'ONU pour la décolonisation.

Notes

¹ <www.un.org/pubs/chronicle>.
